

**MISE AU CONCOURS**

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant :

**Collaborateur/trice agro-technique**

**auprès du Service de l'agriculture – office de la viticulture, Châteauneuf**

**Vos tâches**

- Vous vous engagez activement au développement de l'Appellation d'origine contrôlée des vins du Valais
- Vous collaborez pour les conseils techniques et économiques en viticulture
- Vous collaborez activement au suivi technique et aux recherches menées sur les domaines viticoles de l'Etat
- Vous collaborez activement aux tâches législatives et administratives de l'office
- Vous élaborez des rapports et des prises de position dans ces différents domaines
- Vous dispensez des cours à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf

**Votre profil**

- Vous êtes au bénéfice d'une formation HES en viticulture ou en agronomie, maîtrise viticole ou agricole, ou formation jugée équivalente
- Vous maîtrisez les techniques du secteur viticole et disposez de bonnes connaissances du secteur vitivinicole
- Vous maîtrisez les outils informatiques
- Vous appréciez les contacts et le travail en équipe
- Vous avez le sens pratique et une capacité d'écoute orientée client
- Vous possédez des aptitudes d'analyse, de réflexion et de très bonnes capacités rédactionnelles

**Langue maternelle**

Française, avec de bonnes aptitudes orales et écrites de la 2<sup>ème</sup> langue officielle

**Entrée en fonction**

1<sup>er</sup> juin 2014 ou à convenir

**Cahier des charges et traitement**

M. Jérémie Denis, adjoint administratif au Service de l'agriculture (tél. 027 606 75 07), M. Pierre-André Roduit, chef de l'office de la viticulture (tél. 027 606 76 45) ou le Service des ressources humaines (tél. 027 606 27 50) donneront, sur demande, les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et certificats et d'une photo devront être adressées au Service des ressources humaines, Planta 3, 1951 Sion jusqu'au **16 mai 2014** (date du timbre postal).

**Service  
des ressources humaines**